

L'hon. M. OLIVER: On pourrait faire un compromis....

L'hon. M. GRAHAM: Oliver proposer un compromis!

L'hon. M. OLIVER: ....et leur accorder une pension militaire, à titre d'invalidité complète, avec l'entente qu'ils ne feront pas de tableaux d'ici à la fin de la guerre.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Un ministre peut avoir tort de céder à des influences politiques, mais on ne peut pas lui faire un reproche de se laisser convaincre par les représentations d'hommes qui se consacrent à des études scientifiques. Ceux qui se livrent à ces travaux sont très peu rémunérés. Ils travaillent pour le bien public et d'une manière tout à fait désintéressée. Bien que je sois souvent disposé à résister aux demandes des politiciens, si je puis m'exprimer ainsi, j'éprouve de grands embarras quand je suis en présence d'une demande faite par des savants, des universitaires, des littérateurs ou des artistes!

Travaux publics—imputables sur le capital—Ottawa, édifice départemental de l'est—nouvelle toiture à l'épreuve du feu—à voter de nouveau, \$125,000.

L'hon. M. GRAHAM: Le ministre avait commencé à expliquer ce crédit l'autre jour.

L'hon. M. REID (ministre intérimaire des Travaux publics): Je l'ai expliqué. C'est un crédit qu'il s'agit de voter de nouveau; il sera employé à installer une toiture à l'épreuve du feu sur l'ancienne partie de l'édifice de l'est et à modifier l'aménagement intérieur, à l'étage supérieur.

L'hon. M. PUGSLEY: Ce crédit devrait être retranché. On n'a certainement pas l'intention d'employer l'argent cette année.

L'hon. M. REID: Si la chose est possible, ces travaux devront être exécutés en vue de protéger l'édifice en question. Les fonctionnaires du département n'ont pas cru devoir retrancher ce crédit du budget, et je serais bien aise de voir le comité le voter.

L'hon. M. PUGSLEY: Le crédit a été voté l'an dernier et n'a pas été employé. Si l'on a eu de bonnes raisons de ne pas dépenser l'argent l'an dernier, on en a de bien meilleures, cette année. L'an dernier le ministre des Finances pouvait emprunter à 5 p. 100. Cette année il est obligé de payer 8 p. 100. La toiture actuelle existe depuis de longues années. Il n'y a guère de danger à redouter de l'extérieur. Nous n'avons pas besoin d'une toiture à l'épreuve du feu; c'est à l'intérieur que des précautions devraient être prises. Je n'ai aucun doute qu'il n'existe un excellent service de sur-

veillance; des gardiens sont constamment sur les lieux. Lorsque j'étais ministre, certains travaux ont été exécutés pour mettre à l'épreuve du feu une des ailes de l'édifice dans laquelle sont gardés les manuscrits précieux et les objets de valeur. Puisque nous sommes en guerre, qu'il est très difficile de négocier un emprunt et que de lourdes taxes sont imposées sur les contribuables le Gouvernement ne devrait pas insister pour faire voter ce crédit.

L'hon. M. REID: La partie de l'édifice dont parle l'honorable député n'est pas actuellement à l'épreuve du feu; la toiture en bois, et l'aménagement intérieur de l'étage supérieur doivent être modifiés. Le palais législatif existait aussi depuis nombre d'années et, cependant, il a été détruit par un incendie.

Les employés me disent que, si c'est possible, on devrait entreprendre les travaux de l'édifice de l'est; on aurait dû les exécuter l'an dernier.

L'hon. M. PUGSLEY: La toiture de cet édifice est-elle semblable à celle de l'édifice de l'ouest?

L'hon. M. REID: Non; ce dernier a reçu une nouvelle toiture après l'incendie. L'édifice de l'est est maintenant le seul qui ne soit pas à l'épreuve du feu—le nouveau palais législatif aura une toiture incombustible.

Contribution pour aider à l'accomplissement des travaux de la société astronomique.—Crédit supplémentaire, \$1,000.

L'hon. sir THOMAS WHITE: La société astronomique du Canada est une société nationale qui compte des succursales et des groupes à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Ottawa, à Regina, à Victoria et dans d'autres villes importantes du pays. Son siège social est à Toronto; Albert D. Watson en est le président et J. R. Collins, le secrétaire général. L'allocation reçue du Gouvernement sert à la publication du journal de la société, qui répand non seulement des écrits scientifiques, mais aussi des reproductions des meilleurs journaux du pays. Les rédacteurs sont le professeur Chant, le docteur Plaskett et sir Frederick Stupart. Sans l'allocation fédérale, dit-on, la société devrait suspendre la publication de son journal. L'université de Toronto vient aussi aider à l'œuvre au moyen d'une légère contribution. L'an dernier, nous avons accordé \$2,000; dans le budget de 1917-1918, j'ai diminué cette somme de moitié. Cependant, on m'a fait plus de représentations au sujet de l'ouverture d'un autre crédit de \$1,000 qu'au sujet de tout autre article du budget. La diminution de ces alloca-